



Présentation de la Réforme de l'Organisation des Services de l'Etat en Guyane



Les objectifs attendus de la Réforme

Une nouvelle organisation des services de l'Etat voulue par le Président de la République pour :

- Être plus efficace dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Mieux accompagner les collectivités locales et les acteurs socio-économique dans la réalisation de leurs projets

TROIS PRINCIPES POUR LA NOUVELLE ORGANISATION



une **intégration interministérielle** des services déconcentrés plus forte



une organisation plus **simple** et plus **lisible** pour les collectivités locales et les acteurs socio-économiques



une logique de **guichet unique**, afin de fonctionner en mode projet



En cible



980 agents concernés par la Réforme au 01/01/2020

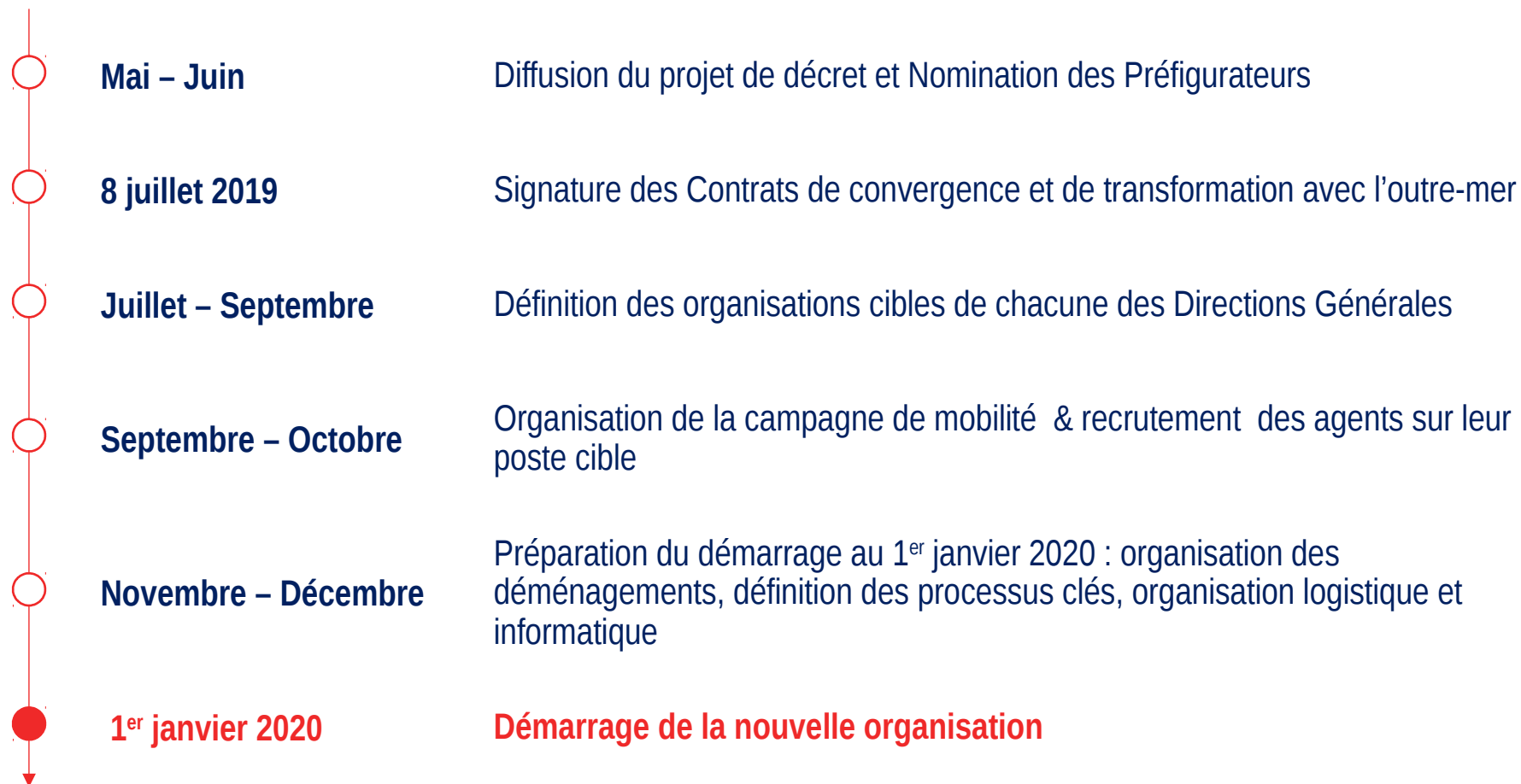


La création de 5 nouvelles Directions Générales au 1^{er} janvier 2020

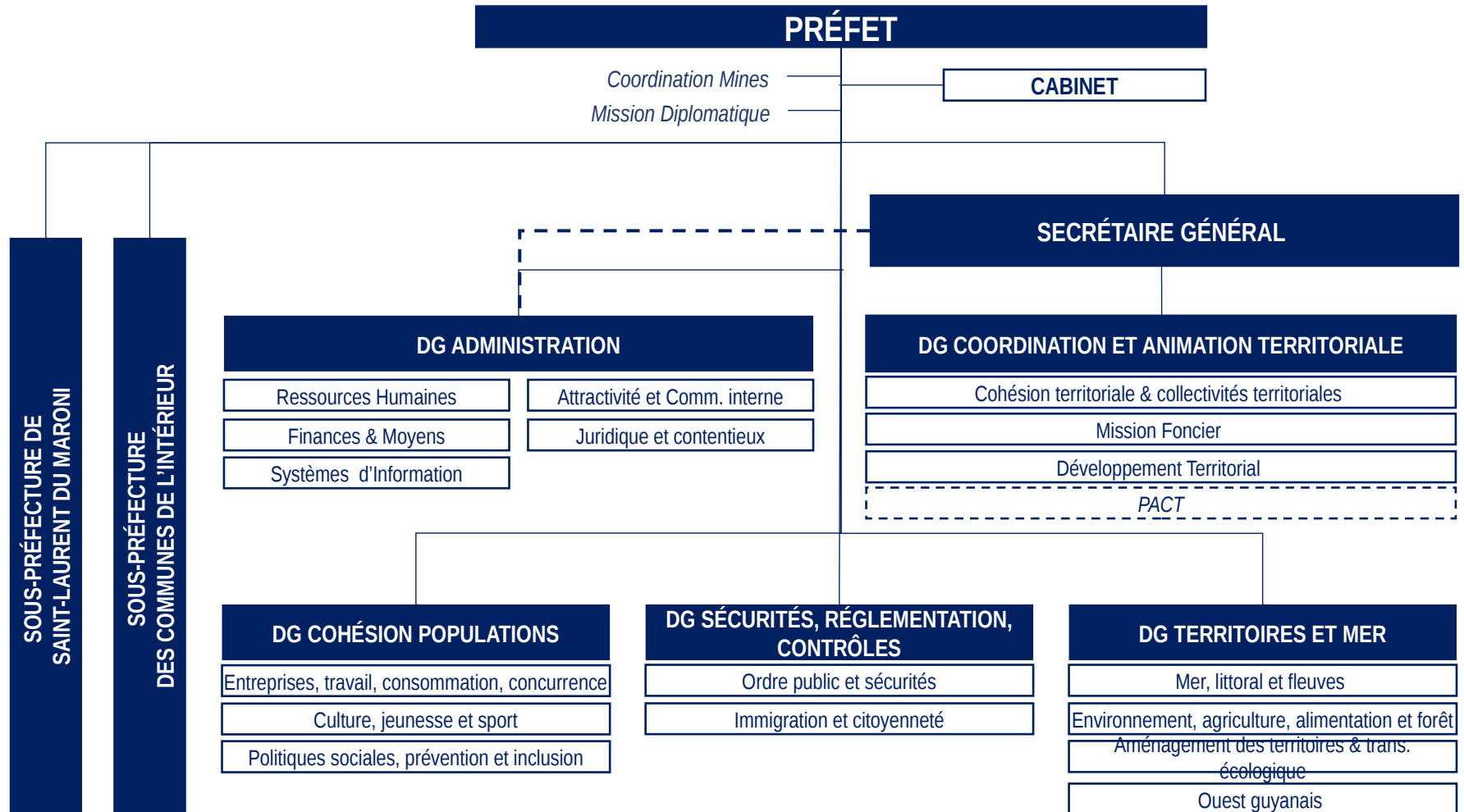


La construction de deux cités administratives

La mise en œuvre de la Réforme



La nouvelle organisation des services de l'Etat au 1^{er} janvier 2020



La Plateforme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT)

L'un des totems de la Réforme : « Mieux accompagner les collectivités locales et les acteurs socio-économique dans la réalisation de leurs projets »

- **Pour cela, la nouvelle organisation s'appuiera sur la DG Coordination et Animation Territoriale, en charge notamment des collectivités locales**, qu'il s'agisse de leur financement en termes de dotations ou de subventions d'investissement (DETR/DsiL/DsiD/FEi), du contrôle de leurs actes, ou de leur accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets
- **C'est en son sein que figurera la PACT, Plateforme d'appui aux collectivités territoriales**, qui sera armée par trois agents d'ores et déjà identifiés aux profils complémentaires (technique, administratif et juridique) et dont le travail sera complémentaire avec le dispositif de soutien à l'ingénierie proposé par l'AFD : assistance à maîtrise d'ouvrage,, appui au lancement de marchés, fluidification de la gestion administrative, apport d'expertise en financements de projets publics etc.